



Déclaration du Gouvernement du Niger

Délivré par Mariama Elh Ibrahim, Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales

Mesdames et Messieurs les Partenaires Techniques et Financiers,
Mesdames et Messieurs les Conférenciers.

C'est pour moi un grand honneur de prendre la parole devant cette auguste assemblée pour partager avec vous, le programme éducatif nigérien.

Pays sahélien situé en Afrique occidentale, le Niger a une population estimée en 2011 à 15 millions d'habitants. Environ 50 % de la population a moins de 15 ans et la population scolarisable enregistre une croissance annuelle de 3,3 %. Le taux d'analphabétisme est de 71%.

En 2003, en cohérence avec sa Stratégie de Réduction de la Pauvreté et conformément aux engagements souscrits sur le plan international, le Niger a élaboré un Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PDDE 2003-2012). Ce programme, structuré autour de trois composantes (Accès, Qualité et Développement Institutionnel), vise l'universalisation d'un enseignement primaire de qualité et la réduction de moitié du taux d'analphabétisme à l'horizon 2015. Le processus de mise en œuvre du PDDE comporte trois phases couvrant les périodes suivantes : 2003-2007, 2008-2010 et 2010-2012.

Les différents bilans de mise en œuvre de ce programme ont montré qu'en matière d'accès, des résultats très significatifs ont été enregistrés. En effet, le taux brut de scolarisation est passé de 41,7% en 2002 à 76% en 2011(soit un gain de 34,3 points pourcentage) et celui des filles de 33% à 56% (soit un gain 23 points pourcentage) de sur la période.

Cependant, au plan de la qualité, de nombreux défis restent encore à relever. Le taux d'achèvement primaire n'est que de 49% en 2011.

Mesdames et Messieurs les Conférenciers,

C'est dans l'optique d'apporter une réponse appropriée au défi de la qualité qui se pose avec acuité que le Niger s'est engagé dans un processus participatif d'élaboration d'un programme sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF) 2012- 2020. Ce programme prend en compte les priorités et les engagements du 1^{er} Gouvernement de la 7^{ème} République mis en place en avril 2011. Ainsi, le gouvernement s'est engagé à rehausser substantiellement la part allouée du budget national à l'éducation de 18% en 2010 à 25% à l'horizon 2016.

Dans le sous secteur de l'éducation de base, cet engagement se traduira par les allocations budgétaires suivantes sur les prochaines années :

- 167 milliards de francs CFA en 2012 ;
- 184,5 milliards de francs CFA en 2013 ;
- 198,9 milliards de francs CFA en 2014.

En outre, le gouvernement envisage mettre en œuvre de nouvelles politiques pour améliorer la qualité et l'accès à l'éducation de base. Il s'agit notamment de :

- La Stratégie de promotion des centres d'éveils communautaires;
- La Politique Nationale de l'Éducation et de la Formation des Filles;
- La Stratégie Nationale d'Alimentation Scolaire;
- La Stratégie de Généralisation des Comités de Gestion des Établissements Scolaires (COGES);
- La Refondation du curriculum de l'éducation de base (primaire, secondaire premier cycle, Alphabétisation et Éducation Non Formelle);
- L'introduction des langues nationales dans l'enseignement;
- Le Recrutement des enseignants contractuels à Fonction Publique;
- L'Élargissement de l'éducation de base à 10 ans;

- La Politique Nationale du Livre Scolaire;
- La Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle (SSA/P)

Mesdames et Messieurs les Conférenciers,

La mise en œuvre de ces politiques s'appuiera, entre autres, sur les actions suivantes :

- Mobilisation des parents et des élus locaux pour la création des structures du préscolaire et l'inscription massive des enfants;
- Appui progressif de l'État pour le paiement des pécules des éducateurs communautaires.
- Mise en place d'un dispositif juridique opérationnel de lutte contre tous les freins et handicaps à l'éducation et la formation des filles;
- Mise en place d'un mécanisme d'information et de communication efficace et fonctionnel pour un changement de comportement en faveur de la scolarisation des filles;
- Création des cantines scolaires dans les zones nomades et les localités où les écoles sont éloignées des villages.
- Mise à disposition des rations sèches pour les filles assidues aux cours dans les zones rurales à faible taux de scolarisation.
- Généralisation des COGES et des Fédérations des COGES (FCC)
- Prise en compte des langues nationales pour une pertinence accrue des enseignements et des apprentissages;
- Recrutement progressif des enseignants contractuels à la Fonction Publique
- Élaboration d'un plan de carrière pour les enseignants contractuels
- Formation des enseignants contractuels sans formation initiale
- Suppression des examens du Certificat de Fin d'Études du Premier Degré;
- Mise à la disposition des apprenants et enseignants des manuels et guides de qualité et à faibles coûts ;
- Amélioration du système de distribution du livre scolaire dans les établissements d'éducation formelle et non formelle ;
- Généralisation progressive de la SSA/P à l'ensemble du pays.

Les résultats escomptés de ces politiques sont :

- Porter le taux brut de préscolarisation de 4,5 % en 2010 à 8,7% en 2014;
- Porter le taux brut de scolarisation du cycle de base1 de 72,9% en 2010 à 81% en 2014 ;
- Porter le taux d'achèvement du cycle de base1 de 49% en 2010 à 60,6% en 2014 ;

- Porter le taux de réussite au BEPC à 70% en 2014 ;
- Porter le taux brut de scolarisation au cycle de base2 de 17,8% à 27% en 2014;
- Porter le taux d'achèvement du cycle de base2 de 9,1% en 2010 à 16,7 en 2014 ;
- Porter la proportion des effectifs des CEG ruraux à 50% des effectifs totaux du cycle de base2 en 2014;
- Porter la proportion des adultes alphabétisés de 29% en 2006 à 34% en 2014 ;
- Admettre 105 676 enfants non scolarisés ou déscolarisés âgés de 9 à 14 ans dans les centres d'éducation non formelle ou formelle.

En termes d'effectifs, ce programme permettra ainsi de toucher les effectifs suivants en 2014: 105 749 enfants au pré primaire, 2.238.200 élèves au primaire et 390 827 élèves au secondaire inférieur.

Mesdames et Messieurs les Conférenciers,

Je voudrais terminer mon propos vous dire que le Niger est conscient que la réussite de toutes ces mesures de politique a des exigences dont la promotion d'une bonne gestion des ressources. Et c'est pourquoi, les nouvelles autorités installées il y a à peine six (6) mois ont fait de la promotion de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption son cheval de bataille.

Par ailleurs, nous sommes également conscients que le Niger seul ne peut relever les multiples défis qui se posent en termes d'éducation, d'alphabétisation et de formation. Aussi lançons nous un appel aux donateurs pour plus de soutiens technique et financier.

Vive la coopération internationale,
Vive la solidarité entre les peuples,

Je vous remercie.